

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

No 147

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 8 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Février 1975

Rien de plus dangereux pour une société que de ne plus savoir le sens des mots qu'elle emploie.

(Henri Massis)

Drastique

Dans le jargon à la mode, on remplace « draconien » par *drastique* : « ... le peuple suisse attend de la Confédération qu'elle rétablisse l'équilibre de ses finances en comprimant ses dépenses de manière *drastique*... » (P. Béguin). Terme « très prisé par les experts », notait P. Daninos dans *Le Jacassin*.

Il vient du grec *drastikos* (= qui agit), et « se dit des purgatifs énergiques » (Robert). Mais le Supplément de ce dictionnaire nous apprend que sous l'influence de l'anglais (*drastic measures*), on l'emploie pour « énergique, draconien » en un sens « familier et plaisant » (qui, de toute évidence, se perd !).

(Défense du français, No 147, février 1975)

« Hearing »

On nous signale que ce vocable anglais revient de nombreuses fois dans une publication de la commission suisse des cartels concernant la concentration dans la presse : « La sous-commission a procédé à une série de *bearings*... » — « Les éditeurs romands ont indiqué, lors des *bearings*... », etc. (*Heft* 3/1974).

Hearing, qui ne figure même pas dans le dictionnaire des « mots dans le vent » (lequel a pourtant recueilli de nombreux termes anglais) signifie ouïe, audience. Le meilleur équivalent serait « audition ». Une commission entend des tiers, intéressés ou spécialistes, exactement comme un juge procède à une audition de témoins.

(Défense du français, No 147, février 1975)

« A Le » Muids

Une affaire de construction provoquant des remous dans la commune d'Arzier-Le Muids, un journaliste lui a consacré un article où il est question du « village de Le Muids », et de la zone incriminée « à Le Muids »... Dirait-il aussi : « La ville de Le Locle », « je vais à Le Havre » ?

Quand les noms de lieux commençant par *Le* ou *Les* sont introduits par *à* ou par *de*, la contraction se fait toujours : le village du Muids ; un voyage au Caire ; la gare des Aubrais.

(Défense du français, No 147, février 1975)

Irresponsable

En bonne logique, seules des personnes peuvent être responsables ou irresponsables de ce qu'elles font ou disent.

On en est venu pourtant à parler d'« actes irresponsables » commis, voire de « paroles irresponsables » prononcées, par tel ou tel personnage ou groupe d'individus.

Cette déviation de sens difficilement admissible ne peut s'expliquer que par l'influence de l'usage anglais du mot *irresponsible*.

(Défense du français, No 147, février 1975)

Opérationnel

Le 28 janvier à 6 h. 30, dans les informations de Radio Suisse romande I, on a entendu, à propos de l'incendie du Grand Passage : « Le magasin sera *opérationnel* à fin novembre »... !

Cet adjectif est un néologisme signifiant : relatif aux opérations militaires, aux aspects de la stratégie qui concernent plus particulièrement les opérations de combat. Engin opérationnel : complètement mis au point et prêt à l'emploi. Par extension : qui concerne la stratégie des décisions ; recherche opérationnelle.

Rien dans tout cela qui puisse se rapporter à la réouverture d'un magasin, fût-ce en modulation de fréquence !

(Défense du français, No 147, février 1975)

« A » choix

Nous trouvons dans une revue d'information universitaire cette phrase : « ...l'alternative la plus fréquente, lorsque l'employeur admet la possibilité d'une autre formation universitaire *à* choix, est la licence en droit. » (Notons en passant l'emploi erroné d'*alternative* ; v. fiche du bulletin No 143.)

L'expression « à choix » n'est pas correcte. De même qu'on achète au choix, ou qu'un fonctionnaire est promu au choix (par opposition à la promotion à l'ancienneté), il y a formation universitaire au choix.

(Défense du français, No 147, février 1975)